PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 30 MARS 2026

L'an deux mil vingt-six, le 30 mars, à 20h30, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de M Pollefoort.

Présents : Mme D'Agostini, Mme Girard, Mme Herman, Mme Naveau, Mme Rosak Baige, Mme Rousseau, Mme Yvon, M. Beucher, M. Gasnier, M. Guitton, M. Labre, M. Ménard, M. Moreau, M. Pollefoort

Absents excusés : M. Davy.

Secrétaire de séance : Mme D'Agostini.

APPROBATION DU PV DU 20 MARS

Le PV du 20 mars est approuvé à l'unanimité.

DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Vu le Code général des collectivités territoriales et en vue de faciliter la bonne marche de l'administration communale, le conseil municipal peut donner à monsieur le maire tout ou partie des délégations prévues par l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales.

Après avoir pris connaissance des 31 délégations possibles à donner au maire, le conseil municipal décide de déléguer les compétences suivantes :

- De procéder, dans les limites fixées par le conseil municipal, à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget, et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts, y compris les opérations de couvertures des risques de taux et de change ainsi que de prendre les décisions mentionnées au III de l'article L. 1618-2 et au a de l'article L. 2221-5-1, sous réserve des dispositions du c de ce même article, et de passer à cet effet les actes nécessaires ;
- De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;
- De décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;
- De passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes ;
- De créer, modifier ou supprimer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux ;
- De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;
- D'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;
- De décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 euros ;
- De régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux dans la limite de 2500 €.

INDEMNITES DE FONCTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Monsieur le maire donne lecture au conseil municipal des dispositions relatives au calcul des indemnités de fonction des adjoints,
Il explique que le montant de l'enveloppe indemnitaire globale est égal au total des indemnités maximales du maire et du nombre théorique d'adjoints, soit 3756.20 €.
Le 20 mars dernier, le conseil a décidé de fixer le nombre de 3 adjoints.
Après délibération, le conseil municipal décide de fixer le montant des indemnités comme suit :

- maire : 44.30 % de l'indice 1027, soit 1820.96 €
- 1er adjoint : 15.69%.de l'indice 1027, soit 644.94 €
- 2ème adjoint : 15.69% de l'indice 1027, soit 644.94 €
- 3ème adjoint : 15.69% de l'indice 1027, soit 644.94 €

Les indemnités de fonction sont payées mensuellement.

MISE EN PLACE DES COMMISSIONS COMMUNALES

Monsieur le maire invite les membres du conseil municipal à s'inscrire dans les commissions communales proposées par les adjoints.

1ère adjointe : Nadège YVON	**Périscolaire**	**Restaurant scolaire Garderie Conseil municipal jeunes**	**Renouvellement de l'appel d'offres cantine (tous les 3 ans), bilan annuel cantine / garderie**	**Marie-Claire D'Agostini, Emmanuel Davy, Sylvie Baige**
	Vie associative, Evènements	**Fêtes et cérémonies**	**Cérémonie des vœux, 8 mai et 11 novembre, repas des aînés, évènements ponctuels….**	**Marie-Claire D'Agostini, Frédéric Labre**
	Administration du cimetière	**Commission cimetière**	**Aménagement, accessibilité**	**Vanessa Naveau, Eric Beucher, Maud Girard**
	Gestion des Espaces Verts	**Fleurissement, illuminations de Noël**	**Suivi et renouvellement selon besoin**	**Eric Beucher, Xavier Moreau, Sylvie Rousseau, Maud Girard**
	Voies Douces	**Sentiers pédestres Voies cyclables**	**Mise en place**	**Xavier Moreau, Gaétan Ménard, Cyril Gasnier, Maud Girard, Sylvie Baige, Sylvie Rousseau**
2éme adjoint : Jean-Pierre GUITTON	**Urbanisme / Voirie / Environnement**	**Commission urbanisme**	**Projets et suivis d'urbanisation, révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme)…**	**Emmanuel Davy, Eric Beucher, Gaétan Ménard, Marie-Claire D'Agostini, Vanessa Naveau**
		Commission voirie	**Suivi de l'état de la voirie, déneigement**	**Xavier Moreau, Eric Beucher**
	Gestion des bâtiments	**Commission gestion et travaux bâtiment + Journée participative**	**Suivi des consommations, mise aux normes, rénovation….**	**Vanessa Naveau, Sylvie Rousseau, Cyril Gasnier**
	Gestion de la salle Multifonction	**Commission gestion de la salle**	**Permanences, fonctionnement, tarifs, règlement….**	**Vanessa Naveau, Cyril Gasnier, Gaétan Ménard**
	Informatique	**Téléphonie - Internet Informatique et copieurs**	**Suivi et renouvellement des contrats, logiciels, matériel**	**Cyril Gasnier, Frédéric Labre**
3ème adjointe : Audrey HERMAN	**SIVOM**	**Actions sociales**	**Cf listes ci-dessous**	
	Communication	**Bulletin municipal, flash info, panneau pocket, site internet**	**Diffusion et suivi d'informations sur les supports**	**Frédéric Labre, Maud Girard, Vanessa Naveau, Emmanuel Davy**
	Culture, Loisirs		**CLEAC**	**Sylvie Rousseau, Sylvie Baige**
Le maire : Maurice POLLEFOORT	**- Finances** **- Administration** **- Commission impôts locaux**	**- Commission finances, élaboration et mise en place des projets et des investissements prévus au budget, appel d'offres**	**Suivi budgétaire, préparation du budget, étude des projets d'investissement (coût, devis, financements)**	**Frédéric Labre, Gaétan Ménard, Marie-Claire D'Agostini, Eric Beucher, Vanessa Naveau**
	- Action Sociale	**CCAS**	**La commission peut être amenée à se prononcer sur des demandes d'aides**	**Marie-Claire D'Agostini, Sylvie Baige**
	Elections	**Commission de contrôle**	**2 (en attente des instructions de la Préfecture) Contrôle des inscriptions/ radiations 1/an**	**Eric Beucher, Marie-Claire D'Agostini**

SIVOM du Bocage Cénomans

Comité syndical : Audrey Herman, Sylvie Baige, Sylvie Rousseau, Gaétan Ménard
Bureau Syndical : Audrey Herman, Maurice Pollefoort
Commission « Finances / RH » : Maurice Pollefoort, Audrey Herman
Commission « Projet social » : Sylvie Baige, Nadège Yvon
Commission « Petite enfance Parentalité » : Audrey Herman, Sylvie Rousseau
Commission « Enfance Jeunesse Parentalité » : Gaétan Ménard, Sylvie Baige
Commission « Communication » : Frédéric Labre, Xavier Moreau
Commission « Délégation de service public » : Audrey Herman, Nadège Yvon

LE MANS METROPOLE

- Transport : 1 titulaire : Xavier Moreau
- Assainissement : 1 titulaire : Xavier Moreau
- Environnement / propreté : 1 titulaire : Sylvie Baige
- Voies douces : 1 titulaire : Nadège Yvon et Sylvie Rousseau
- CLECT : 1 titulaire, Maurice Pollefoort et 1 suppléant, Jean-Pierre Guitton
  (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées, créée par l'EPCI, **évalue les transferts de charges entre communes et intercommunalités**. Composée de membres des conseils municipaux, elle élabore des méthodes d'évaluation et propose des actualisations).

Pays du Mans : 2 (1 titulaire, le maire et 1 suppléant) : Maurice Pollefoort et Nadège Yvon

Pole Métropolitain : 2 (1 titulaire, le maire et 1 suppléant) : Maurice Pollefoort et Nadège Yvon

SMSEAU - Syndicat Mixte Sarthe Est Aval Unifié (Orne Champenoise) : Xavier Moreau

Délégués du comité syndical du SIDERM / SMAEP : 1 titulaire / 1 suppléant : Maurice Pollefoort /

TAUX SUR LA TAXE D'HABITATION SUR LES RESIDENCES SECONDAIRES.

En février dernier, le conseil municipal a voté une augmentation des taux de 1%. Cependant le CDL (Conseiller aux Décideurs Locaux qui suit notre commune, à la trésorerie) nous informe que cette année il y a la possibilité d'augmenter le taux de taxe d'habitation sur les résidences secondaires de manière plus importante.

Ainsi, en votant une augmentation de la TF de 1%, le conseil aurait pu aller plus loin sur la THS (Taxe d'Habitation sur résidences Secondaires) et la faire monter à 13.34 %.

Après délibération, le conseil municipal décide de voter un taux de 13.34% sur la Taxe d'Habitation sur résidences Secondaires.

EXERCICE DU DROIT PREEMPTION URBAIN

Monsieur Pollefoort explique au conseil municipal que pour exercer son droit de préemption, le conseil municipal doit avoir défini un projet.

Il propose d'intégrer la parcelle AB4 dans le programme éventuel d'urbanisation non détaillé à ce jour.

Après délibération, le conseil municipal valide à la majorité la proposition.

10 POUR, 3 CONTRE et 1 ABSTENTION.

AVIS SUR L'ENTREPOT LOGISTIQUE DE TRANGE

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le 14 avril 2023, le projet d'entrepôt logistique à usage d'entreposage, rue de l'Etoile, à Trangé a été validé par la Préfecture. Suite à un recours, le Tribunal Administratif de Nantes a suspendu cette décision pour permettre à la commune de Fay, située dans un rayon de moins d'un kilomètre d'être consultée.

Après avoir pris connaissance du dossier, le conseil municipal émet un avis favorable avec réserves. Il s'interroge sur l'impact du trafic routier.

8 POUR et 6 CONTRE.

QUESTIONS DIVERSES

Cour d'école

Madame Yvon indique au conseil que les travaux de la cour d'école se terminent le vendredi 10 avril. Elle propose d'organiser une inauguration en invitant les parents, les enfants, les enseignantes et les habitants ce vendredi 10 avril en début de soirée.

Le conseil municipal est favorable et la charge d'organiser l'évènement.

Borne électrique

M. Labre fait part qu'il a connaissance d'aides à l'installation de bornes électriques sur les communes.
Ce projet nécessite une étude et sera travaillé en commission.

Fin de la réunion à 22h45